



La Feuille du Chêne

Jun 2022 N°7 Bulletin d'informations municipales



Chers Saint Andréens, chères Saint Andréennes, chers Amis,

La fin de ce printemps et l'été précoce qui s'installe marquent aussi pour l'équipe municipale le 2ème anniversaire de son mandat.

Il va sans dire que l'amélioration constante de notre cadre de vie demeure un objectif majeur.

Mais je voudrais mettre aussi l'accent sur des projets moins matériels peut être mais qui revêtent une dimension plus humaine.

Mon souhait est que tous les habitants se sentent concernés par la vie de leur village, que chacun ait à cœur dans la mesure de ses moyens de s'y impliquer.

Préserver le cadre de vie dans le dialogue, le respect de chacun et tolérer toutes les nouvelles initiatives indispensables à la réglementation et à la sécurisation. C'est l'affaire de tous.

Je profite de ce moment pour remercier chaque bénévole qui œuvre pour animer, entretenir, rénover et améliorer notre cadre de vie à tous.

L'équipe municipale sera toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien, dans le respect d'autrui.

Chaque conseiller, faisant partie d'une commission, est à même de vous répondre sur le sujet vous concernant.

Avec mes conseillers,, nous nous efforçons de donner le meilleur de nous même pour l'intérêt général de notre beau village et le bien commun.

La baguette magique est en commande, mais en attendant, nous nous efforçons de faire notre possible.

Bel été à toutes et à tous

David Castets

Permanences Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

mardi **de 9 h à 12 h** - vendredi **de 14 h à 17 h**

Pour tout rendez vous en dehors des permanences, contactez le Maire ou ses Adjoints

➤ Au sommaire de ce numéro

- Le mot du maire
- Un mot sur notre village
- L'avion Latécoère
- Elections législatives
- Arrêté municipal
- Gestion des déchets
- Animations au village et appel à bénévoles
- Travaux
- Infos pratiques

LE VILLAGE DE SAINT ANDRE

Le Foot article 2



- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1: Fort Louis | 7: Lecussan |
| 2: Arseguet Léopold | 8: Danos |
| 3: Barthe Louis | 9: Galay |
| 4: Arseguet Jean Marie | 10: un joueur polonais |
| 5: Garès Henri | 11: Barthe René |
| 6: Garès Laurent | 12: Boube Marcel |



Equipe de l'Olympique de St André , 22 décembre 1941

L'AVION DE LATECOERE

Le 1^{er} août 1927, il pleut et le brouillard est dense. Le « F-AIGL » de l'Aérospatiale arrive de Rabat, piloté par Alexandre Bury.

Il vient de traverser les Pyrénées et cherche Toulouse, sa destination.

Vers 17h, l'avion accroche la cime des arbres du bois d'Esbat à St André et s'écrase, ne laissant aucune chance à ses occupants (Alexandre Bury, Georges Guyolot, Louis Sirvin, André Brangier, Hélène Lhermite)



Débris retrouvés, visibles à la mairie



Le pilote ne suivait pas la route régulière et après une pause à Alicante depuis Rabat, en route directe au dessus des Pyrénées mais en suivant la Garonne, il s'est écrasé à St André

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les **12 et 19 juin 2022** : élection des députés à l'Assemblée Nationale. Les députés, élus dans le cadre d'une circonscription, représentant la Nation et exerçant un mandat national, ont pour mission de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques

DECHETS

les piles, batteries, ampoules : les recycler via les filières spécialisées. Il existe des points de collecte dans les supermarchés (pour les piles un point de collecte est prévu à la Mairie)

- **les médicaments périmés** : les rapporter en Pharmacie

- **les déchets d'équipements électroniques** : Les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil, ou les déposer dans une déchetterie dans les points collectes à cet effet

- **les huiles alimentaires** : Les déposer dans un point de collecte spécialisé

- **les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : Les déposer dans un point de collecte spécialisé, ou chez un garagiste

- **les pneus** : Les déposer chez un garagiste ou une déchetterie

Nous vous remercions de contribuer à la protection de l'environnement, à la sécurité des employés qui travaillent dans nos installations municipales et communautaires.

Il est régulièrement trouvé des déchets au pied des conteneurs et nous le déplorons

Merci de déposer vos déchets dans les points de collecte appropriés.

AFFOUAGE

Les coupes de bois ont bien avancés, la mairie va vous adresser prochainement un courrier vous précisant le montant à régler avant l'enlèvement des buchers réservés

Commission pour l'Embellissement du Village

La commission serait ravie de voir davantage de participants aux Journées de nettoyage, plantation, aménagement.

Ces journées ont lieu une fois par mois, le samedi, d'avril à octobre.

La Commission tient informé les habitants de ces journées, par mail, mais la liste des contacts n'est pas complète. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour y faire ajouter votre adresse électronique

La prochaine journée est prévue le 18 juin à 14h rendez-vous devant la salle des fêtes



Un gros coup de vent avait fait tomber la structure en bambou installée au chemin de ronde. Les participants à la journée lui ont fait peau neuve et le chèvrefeuille est à nouveau bien installé

ARRETE MUNICIPAL

La commune a du prendre un arrêté municipal (affiché en Mairie) suite aux différentes plaintes d'administrés concernant des dégâts occasionnés par des chiens en libre circulation. Merci de veiller au bon respect de cet arrêté.

INRAE

La commune de Saint-André se trouve dans la zone atelier Pyrénées-Garonne.

Cette zone atelier est l'objet de nombreuses études.

Cette année **l'INRAE**

(institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et

l'environnement) s'intéresse, entre autre à la manière

dont les citoyens perçoivent les paysages et leur liens avec le risque tique.

Cette étude est localisée sur 19 communes, dont Saint-André fait partie. Une enquête en ligne a été réalisée par deux stagiaires de l'Unité Mixte de Recherche Dynamique et Ecologie des Paysages Agriforestiers.

Le questionnaire dont l'affiche est présentée ci-dessus est disponible en ligne sur internet à l'adresse

<https://sondages.inrae.fr/index.php/836355?lang=fr>



LES PROCHAINES ANIMATIONS

Organisé par le Bistrot, Repas et Animation musicale, 2 vendredis par mois

- **10 juin**: Fabian joue Brassens
- **8 juillet** Johan (reggae, blues, improvisation..)
- **22 juillet** Dominique Guitare
- **19 août** Nenes et Sono Caisse. Chanson-spectacle

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

- 25 juin: vide grenier en collaboration avec le Comité des Fêtes qui tiendra la buvette

Organisé par Le Comité des Fêtes le 25 juin

- Restauration sur place le midi
- Activités enfant
- Pétanque
- Concert de l'ADAC Partie 1
- Repas le soir
- Concert de l'ADAC 2
- Feu de la St Jean

Organisé par le Comité des Fêtes le 14 juillet

- Marche au lac
- Restauration le midi
- Pétanque

Proposé par Les Chemins Buissonniers

- 2 octobre:

Les Chemins Buissonniers présentent ArbracadArbra, une création artistique qui s'inscrit dans le projet Paroles d'Arbres, un projet de valorisation patrimoniale et territoriale porté par l'association Les Chemins Buissonniers,

MARCHER AUTOUR DE ST ANDRE

Comme l'an passé, retrouvons nous tous les samedis à 14h30 devant le Bistrot pour aller marcher dans les alentours. **Rendez-vous le 4 juin**

En cas de chaude journée, l'horaire pourrait être avancé.

Pensez à être bien chaussé et à emporter de l'eau

Contact et renseignements: **06 17 18 24 64**

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE: 05 61 98 96 77 mairie.standre31420@orange.fr
David CASTETS : Maire : 06 31 02 29 37- davidcastets@live.fr
Eliane RAULET:1ère Adjointe 06 70 35 17 75 -

eliane.raulet@wanadoo.fr

Michel BORALI:2ème Adjoint :06 83 30 36 26 -

michel.borali@orange.fr

André FORT : 3ème Adjoint 06 77 66 46 60

SAMU : 15

POLICE-GENDARMERIE : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

URGENCES POUR SOURDS/MALVOYANTS : 114



TRAVAUX

- Assainissement salle des Fêtes

L'assainissement de la Salle des Fêtes était à faire depuis des années. Il n'y avait jusqu'à ce jour qu'une simple fosse sceptique sans système d'infiltration.

Le système ne répondait plus aux normes exigées par la réglementation, de plus les odeurs remontaient régulièrement.

Certes, l'espace nécessaire modifie l'aspect visuel, mais quelques aménagements fleuris en amélioreront l'aspect



ArbracadArbra , conte musical
<https://youtu.be/bUYfhXkw8NI>

APPEL

Le **Comité des Fêtes** souhaite étoffer son équipe. En effet, la vie fait que certaines personnes partent vivre ailleurs et l'équipe se réduit.

C'est pourquoi le Comité des Fêtes lance un appel à bénévoles et vous invite à une

réunion qui se tiendra le 11 juin à 20 h

Vivre dans un village , c'est aussi se l'approprier et aider à lui apporter une dynamique

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sous le porche de l'Eglise.

Cet appareil permet une intervention de premier secours sur des victimes d'accident cardiaque. Pour avoir une chance de sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque il faut intervenir dans les cinq à sept minutes. Chaque minute qui passe signifie 10% de chance de survie en moins. En France où 40 à 60000 personnes décèdent chaque année des suites d'un arrêt cardiaque, le taux de survie est de 2 à 4%